



PANATHLON INTERNATIONAL

Ludis Iungit

Charte des Droits de l'Enfant dans le Sport

Tous les enfants ont le droit de:

- faire du sport
- se divertir et s'amuser
- vivre dans un milieu sain
- être traités avec dignité
- être entraînés et éduqués par des personnes compétentes
- recevoir un entraînement adapté à leur âge, à leur rythme et à leurs capacités individuelles
- faire de la compétition avec des enfants de même niveau
- pratiquer un sport dans des conditions assurant leurs sécurité
- se reposer
- avoir la possibilité de devenir ou non des champions.

*Point 5 de la Déclaration du P. I. sur L'ethique dans le Secteur du Sport Juvenile
Gand, 24 septembre 2004*

Copyright Charter: Service des loisirs de la Jeunesse (D.I.P.) - Genève

Copyright Declaration: Panathlon International

VILLA QUEIROLO

Via Aurelia Ponente 1 - 16035 Rapallo (GE) - I
Tel. +39/0185/65295-6 - Fax +39/0185/230513
www.panathlon-international.org

Cod. fisc. 80045290105 - P.IVA 02009860996

